

Sainte-Thérèse, le 28 septembre 2021

PAR COURRIEL :

Objet : Demande d'accès à l'information concernant la propriété située au 188, rue
Brière, lot 2 142 778 à Saint-Jérôme

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, datée du 2 septembre dernier,
concernant l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint les documents visés par votre demande. Ce sont :

1. Demande d'inspection du 23 novembre 1994, 1 page
2. Rapport d'inspection manuscrit du 5 décembre 1994, 6 pages
3. Rapport d'inspection manuscrit du 3 juillet 2007, 4 pages
4. Lettre datée du 9 juillet 2007, 1 page

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués
en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes
publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes
publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1),
vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission
d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant
l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec nous par courriel à l'adresse suivante : dr15acc@environnement.gouv.qc.ca.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

L'équipe de l'accès à l'information
Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
de Lanaudière et des Laurentides
260, rue Sicard, bureau 200
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X4
www.environnement.gouv.qc.ca

p.j. (15)



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
REÇU

28 NOV. 1994

DIRECTION RÉGIONALE
LAVAL-LAURENTIDES

Le 23 novembre 1994

Ministère de l'environnement
et de la faune
Direction régionale Laval-Laurentides
4, Place Laval, bureau 300
Laval, QC
H7N 5Y3

A l'attention de Madame Brigitte Bérubé, Service industriel

Objet : Demande d'inspection - 188 Brière - N/D #504-4*-1-592

Madame,

Suite à un appel d'un citoyen concernant des odeurs d'essence dans son sous-sol au 195 Virginie, nous avons constaté que ces odeurs venaient probablement d'un terrain adjacent (188 Brière) qui semble contaminé par de l'essence.

Ce terrain est occupé par un garage de réparation de réservoir d'essence et l'entreposage de vieux réservoirs se fait à l'arrière du bâtiment. Nous aimerions que vous fassiez une inspection au 188 Brière afin d'établir si la contamination dépasse les normes prescrites par la loi.

Si des informations supplémentaires concernant ce dossier vous étaient nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Acceptez nos salutations distinguées.

Le directeur,

Jacques Charbonneau

JCML/db

L'inspecteur en prévention,

Michel Lanthier, t.p.i.

Cabinet du maire
Direction générale
Secrétariat général
280, rue Labelle
J7Z 5L1
(514) 436-1511
(514) 436-6626 (téléc.)

Cour municipale
293, rue Labelle
J7Z 5L2
(514) 436-1511
(514) 436-4506 (téléc.)

Développement
communautaire
(activités culturelles et
sportives)
Bibliothèque
185, rue du Palais
J7Z 1X6
(514) 436-1511
(514) 436-1211 (téléc.)

Finances
Mise en valeur
du territoire
(urbanisme et évaluation)
Ressources humaines
236, rue du Palais
J7Z 1X6
(514) 436-1511
(514) 565-8073 (téléc.)

Protection contre
les incendies
675, rue Trudel
J7Z 1H9
(514) 436-3555 (urgence)
(514) 436-3558 (adm.)

Service technique
Garage municipal
Achats
670, rue Trudel
J7Z 1J1
(514) 436-1511 / 436-1878
(514) 436-3062 (téléc.)

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-15-01-00278-03 DATE DE RÉDACTION : 94 / 12 / 20
A M J

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION : 94 / 12 / 14 HEURE : - Arrivée : 11:00he
A M J - Départ : 11:50he

. INSPECTEUR / INSPECTRICE : Helène Frigor
. ACCOMPAGNÉ DE :

. LIEU INSPECTÉ . ADRESSE POSTALE (si différente)
Les Radiateurs G. Vaudry INC.
188, rue Brière
St-Jérôme, Québec
J7Y 3A6

. PLAIGNANT / PLAIGNANTE : Rencontre oui [] non []

NOM/ADRESSE	TÉLÉPHONE
<u>M. Jacques Charbonneau, directeur</u>	
<u>Ville de St-Jérôme, (Québec)</u>	<u>(514) 436-1511</u>
<u>280, rue Labarre J7Z 5L1</u>	

NOM/FONCTION	TÉLÉPHONE
<u>M. Gaëtan Vaudry,</u>	<u>(garage) (514) 438-6604</u>
<u>propriétaire</u>	<u>(rés.) art. 53-54</u>

. PIÈCES ANNEXÉES : PHOTOS CROQUIS [] PLANS [] CARTES []
Nombre 8 # #

ÉCHANTILLONS
[] [] [] [] [] []
EAU AIR SOL FLORE FAUNE DÉCHETS

- AUTRES ANNEXES [] 1. _____
PRÉCISEZ 2. _____

. BUTS : Vérifier le bien fondé d'une plainte
concernant la présence de sol contaminé
à l'essence.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-15-01-00278-03 DATE DE RÉDACTION : 94 / 12 / 20
A M J

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

M. Gaëtan Vaudry m'informe qu'il est propriétaire de la bâtisse et qu'il opère le garage depuis 1977. Il fait de la réparation de radiateurs, chaufferette et de réservoirs d'essence. Lors d'un changement de réservoirs d'essence, l'essence est retirée à l'aide de l'appareil de la photo 3. L'essence restant dans le réservoir est complètement ^{retirée} à l'aide d'une machine à vapeur (photo 4 et 5). Cette opérations sont toujours effectuées à l'intérieur du garage sous un système de ventilation (photo 6), jamais à l'extérieur, selon M. Vaudry. Les vieux réservoirs d'essence sont coupés en deux et sortis dehors pour un récupérateur de métal. Selon M. Vaudry, il n'y a jamais de atepare d'essence. Le récupérateur passe 1 fois par semaine et il y avait deux réservoirs d'essence usés depuis 1 semaine à l'extérieur du garage.

Dans le garage, j'ai constaté la présence de 2 appareils à frion. Un Snap on AC 3000 pour récupérer le R-12 et un SNAP ON ACT 2000A pour le remplissage du R-12. Selon M. Vaudry, il fait de la réparation d'air climatisé depuis environ 1 an, mais il trouve que cela n'est pas assez rentable, il pense qu'il va cesser d'en faire car il n'a pas assez eu de clients. Ils sont 2 mécaniciens compétents pour la climatisation. Il n'y avait pas de registre.

À l'extérieur, j'ai constaté aucune opération sur de gros réservoirs à essence, ni d'odeur d'essence, ni de sol contaminé. Le terrain autour du garage est très restreint (voir photo 1 et 2).

Photo #: 1 Date: 14-12-94

Ident.: Avant du garage
Les Radiateurs G.
Vaudry Inc.

Note: On peut constater
que le terrain n'est
pas grand. A gauche
en arrière il y a un
autre commerce et le
stationnement est derrière
Les Radiateurs G. Vaudry.



Photo #: 2 Date: 14-12-94

Ident.: Cour arrière du
garage et à gauche
Stationnement du
commerce arrière

Note: On constate
que les habitations
ne sont pas très loin.



Photo #: 3 Date: 14-12-94

Ident.: Appareil servant
à retirer l'essence
des réservoirs d'essence
avant de les retirer
et servant à réinjecter

Note: l'essence des nouveaux
réservoirs.



Photo #: 4 Date: 14-12-94

Ident.: Appareils à vapeur
pour injecter de la
vapeur dans les
meurs réservoirs d'essence

Note: pour retirer tout
l'essence restant.



Photo #: 5 Date: 14-12-94

Ident.: tuyaux et
embouts reliés à
la machine à vapeur
afin de retirer

Note: complètement
l'essence des réservoirs
à essence usés.



Photo #: 6 Date: 14-12-94

Ident.: Système de
ventilation. L'essence
restant des réservoirs
est retiré sous
ce système de

Note: ventilation.



Photo #: 7 Date: 14-12-94
Ident.: Deux réservoirs
à essence coupés
en deux pour
les besoins du
Note: recupérateur
de métal.



Photo #: _____ Date: _____
Ident.: _____

Note: _____



Photo #: _____ Date: _____
Ident.: _____

Note: _____

Photographe: Hugot

Rapport d'inspection

(Règlement sur les halocarbures)

No dossier : _____ Direction régionale : 06

Données relatives à l'inspection

Date d'inspection : <u>2007/07/03</u>	Heure (début) : <u>11h20</u>
	Heure (fin) : <u>10h45</u>
Inspecteur/inspectrice : <u>Evelyne Doré</u>	
Type d'inspection :	<input checked="" type="checkbox"/> première inspection (diagnostic) <input type="checkbox"/> deuxième inspection <input type="checkbox"/> troisième inspection
But de l'inspection : <u>Vérifier l'application du règlement sur les halocarbures et sensibilisation</u>	

Identification de l'entreprise

Nom (raison sociale) : <u>Les radiateurs Vaudry G inc.</u>	
Adresse postale	
No et rue : <u>188 rue Briève</u>	Municipalité : <u>Saint-Jérôme</u>
Code postal : <u>J7Y 3A6</u>	
Téléphone : <u>450.438.6604</u>	Télocopieur :
Courriel du répondant : <u>450.436.2469</u>	

Personnes rencontrées

Nom	Fonction	Téléphone	Cellulaire
<u>art. 53-54</u>	<u>Mécanicien</u>		
<u>art. 53-54</u>			

I 21504014
L1 21504014

7610 1501 0027803

No intervention 3 00371002

Types d'entreprise	
Entreprises de distribution et de vente en gros	
Importateur/Producteur/Distributeur d'halocarbures (niveau primaire) <input type="checkbox"/> (section A)	Distributeur/Grossiste d'halocarbures et d'équipements de réfrigération <input type="checkbox"/> (section B)
Distributeur/Grossiste d'halocarbures et de pièces automobile <input type="checkbox"/> (section C)	Distributeur/Grossiste d'halocarbures et d'équipement de protection incendie <input type="checkbox"/> (section D)
Distributeur/Grossiste d'halocarbures et de pièces d'appareils électroménagers <input type="checkbox"/> (section E)	
Entreprises d'entretien, d'installation, de réparation et de démantèlement	
Entrepreneur en installation de systèmes de protection contre l'incendie <input type="checkbox"/> (section F)	Concessionnaire/Garage/Recyclage de VHU/Entreprise de réfrigération mobile <input checked="" type="checkbox"/> (section G)
Gestionnaire d'édifices/Gestionnaire d'usine (section H) <input type="checkbox"/>	Entrepreneur en réfrigération <input type="checkbox"/> (section I)
Travailleurs assujettis à la qualification environnementale <input type="checkbox"/> (section J)	
Autres types (utilisateurs d'halocarbures)	
Utilisateurs de solvant (atelier de nettoyage, dégraisseur etc.) <input type="checkbox"/> (section K)	Hôpital, Centre de stérilisation d'équipement médical <input type="checkbox"/> (section L)
Fabricants/Distributeurs de mousses plastiques (section M) <input type="checkbox"/>	Autre type <input type="checkbox"/> (section N)

NOTE : Il peut arriver qu'une entreprise corresponde à deux types. Par exemple, une entreprise peut être un grossiste en halocarbures et faire de l'installation de systèmes de climatisation.

Section G

Concessionnaires d'automobile/Garages spécialisés en climatisation/Entreprises de recyclage des VHU/Garages spécialisés en réfrigération mobile

Éléments à vérifier		Remarques particulières
<p>L'entreprise a-t-elle des appareils de récupération d'halocarbures en place? (art. 31 et 32)</p> <p>Pour le CFC-12 : SAE J-2209</p> <p>SAE J-1990</p> <p>Pour le HFC-134a : SAE J-2210</p> <p>Autres normes :</p> <p>Pour la réfrigération mobile : ARI-740</p>	<p>Les avez-vous vu?</p> <p>Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>Oui <input type="checkbox"/> combien? Non <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Oui <input type="checkbox"/> combien? Non <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Oui <input checked="" type="checkbox"/> combien? 13 Non <input type="checkbox"/></p> <p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Précisez :</p> <p>Oui <input type="checkbox"/> combien? Non <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>3 appareils, dont 1 qui fait l'analyse</p>
<p>L'entreprise a-t-elle fait la recharge de climatiseurs avec CFC? (art. 30) (vous pouvez vérifier les registres)</p>	<p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>Travaille seulement avec le HFC 134a.</p>
<p>L'entreprise tient-elle des registres de travaux?</p>	<p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/></p>	

(art. 59 et 60)			
(Vérifiez-en quelques-uns pour voir si les renseignements sont bien fournis).			
L'entreprise a-t-elle du personnel ayant la qualification environnementale? Si oui, écrire dans « Remarques » les numéros d'attestation avec les noms des employés. (art. 43, 46 et 47)	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/>		
Commentaires :			
Croyait que toute la loi avait été reportée, donc les techniciens ne remplissaient pas de registres des travaux.			
Recommandations :			
Remplir les registres			
Rédigé par :	Nom Evelyne Doré	Signature Evelyne Doré	Date (année/mois/jour) 2007/07/03
Vérifié par :	Nom M. LEONARD	Signature Michel Leonard	Date (année/mois/jour) 2007/07/20
Commentaires du vérificateur			

Montréal, le 9 juillet 2007

Les Radiateurs Vaudry G.
188 rue Brière
Saint-Jérôme (Québec) J7Y 3A6

N/Réf. : 7610-15-01-00278-03
N/inter : 300371002

Objet : Règlement sur les halocarbures

Madame,
Monsieur,

Le 3 juillet 2007, des représentants du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ont procédé à une visite de vos installations situées au 188, rue Brière, Saint-Jérôme. Nous avons constaté alors une infraction à l'article suivant :

1. Quiconque exécute un des travaux visés aux articles 9, 10, 31, 32, doit tenir à jour un registre dans lequel il consigne les renseignements sur le travail effectué
 - *Règlement sur les halocarbures* (Q-2, r.15.01)
 - . article 59

Nous vous demandons donc de procéder au correctif qui s'impose.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec Mme Evelyne Doré au (514) 873-3636, poste 226.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.


Evelyne Doré

Programme d'inspection sur les halocarbures